

07 mar 2016 -13:13

Willy Borsus soutient l'entrepreneuriat au féminin : des mesures fortes sont sur les rails

Le Ministre Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale Willy Borsus a présenté ce matin son Plan en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Avec la Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité sociale Maggie De Block, il signe des mesures fortes et innovantes pour aider les femmes indépendantes dans leur quotidien.

Le Ministre Borsus a déclaré : « *Je tenais à prendre des mesures innovantes afin de mieux coller à la réalité quotidienne des indépendantes et de les aider dans leur quotidien.* »

Pour Maggie De Block : « *Les femmes indépendantes pourront mieux s'occuper de leurs bébés et en même temps continuer à soigner leur clients et entreprises. Offrir un statut social protecteur est primordial si on veut encourager l'entrepreneuriat féminin.* »

En Belgique, les femmes ne représentent que 33% des indépendants. Ce pourcentage a très peu évolué au cours des 5 dernières années (plus 1%). Par ailleurs, les femmes représentent 23% des employeurs, ce qui est un peu en dessous de la moyenne européenne qui est de 26%.

Différentes études ont permis au Ministre de dégager les grandes lignes de sa politique en faveur des indépendantes. Ainsi, le Syndicat Neutre des Indépendants (SNI) a pointé le fait que 51% des femmes indépendantes rencontrent des difficultés à combiner vie professionnelle et vie familiale ou n'y arrivent tout simplement pas. Une enquête de l'Unizo démontre que 92% des indépendantes souhaiteraient pouvoir exercer leur activité professionnelle, au moins partiellement, durant le congé de maternité. IZEO a attiré l'attention sur la durée du congé de maternité des femmes indépendantes (qui serait trop courte) ainsi que sur le fait que les femmes indépendantes restent redevables des cotisations sociales durant le congé de maternité. Enfin, l'UCM a notamment examiné les freins au développement de l'entrepreneuriat féminin : contraintes liées à l'organisation entre vie professionnelle et vie familiale, plus grande aversion aux risques, difficultés dans la recherche de financement,...

Partant de ces constats, le Ministre Willy Borsus a développé un Plan pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin afin de stimuler les femmes à embrasser la carrière d'indépendante. Il a présenté ce plan ce matin, accompagné de Maggie De Block et de femmes inspirantes : Dominique Monami (du tennis au coaching), Colette Golinvax (Construction), Fabienne Delvigne (créatrice de chapeaux), Roeline Ham (boobs-'n-burps).

Pour réaliser ce Plan, le Ministre a également massivement consulté des associations de femmes actives sur le terrain ainsi que des femmes qui prennent part à cette dynamique d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin (voir la liste précise à la fin de Plan).

Des mesures innovantes

Les mesures prises par le Ministre des Indépendants et des PME s'articulent autour de 4 axes :

1) Mise en place d'un baromètre de l'entrepreneuriat féminin visant à centraliser les informations chiffrées relatives à l'état et à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin

Ce n'est qu'en disposant de chiffres clairs sur l'évolution de l'entrepreneuriat féminin qu'il sera possible de prendre des mesures réellement utiles qui permettront d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les femmes indépendantes.

Par ailleurs, l'impact des initiatives qui seront prises doit pouvoir être mesuré afin d'avoir une vision concrète du chemin parcouru et du potentiel encore à réaliser. Ce baromètre sera centralisé au niveau du SPF Economie.

2) Mesures visant à renforcer le statut social des indépendantes essentiellement en ce qui concerne la maternité ainsi que la conciliation entre vie privée et vie familiale

□ Extension du congé de maternité des indépendantes de 4 semaines avec possibilité de prendre ce congé non seulement à la semaine mais également à temps plein ou à mi-temps

□ Exonération du paiement des cotisations sociales avec maintien des droits pour le trimestre qui suit l'accouchement

□ Instauration d'un caractère semi-automatique à l'octroi des titres-services maternité ainsi que possibilité de remplacer l'octroi de ces titres-services par une intervention financière dans le recours à un service de remplacement reconnu

□ Création d'un statut de soutien à la famille : statut spécifique et léger créé dans le régime de sécurité sociale des travailleurs indépendants et qui s'adressera aux étudiants, aux pensionnés et aux travailleurs qui souhaitent, de façon limitée, consacrer du temps à de l'aide-ménagère et à la garde d'enfants ainsi qu'éventuellement, à des services d'entrepreneuriat remplaçant.

□ Faciliter le recours aux groupements d'employeurs

□ Améliorer la flexibilité des systèmes de garde d'enfants (en concertation avec les entités fédérées)

3) Réponses aux problèmes spécifiquement rencontrés par les femmes dans le cadre du financement d'une entreprise

Il s'agit ici de sensibiliser le secteur bancaire aux spécificités de l'entrepreneuriat féminin, mais également de sensibiliser les acteurs du financement alternatif aux spécificités de l'entrepreneuriat féminin, et enfin, d'encourager les femmes à faire appel à des professionnels du chiffre dans le cadre de la constitution de leurs dossiers de financement.

4) Sensibilisation, formation et éducation des plus jeunes ainsi que des femmes qui démarrent une activité indépendante ou qui envisagent de le faire

Il est très important d'être présent dans les écoles afin de sensibiliser, dès leur plus jeune âge, les étudiant(e)s à l'esprit d'entreprise, d'encourager les formations portant sur différents aspects de la création, de la gestion et de la transmission d'entreprise

La Ministre Maggie De Block est intervenue pour améliorer le statut social des femmes indépendantes : « *Il était aberrant que les indépendantes payent des cotisations pendant leur congé de maternité, alors qu'elles n'ont plus de revenus liés à leur activité. C'est désormais révolu, et je m'en réjouis !* ».

Enfin, le Ministre Borsus conclut : « *Je tiens à soutenir et à renforcer davantage l'esprit d'entreprendre, encore trop faible aujourd'hui en Belgique, mais aussi à réduire les barrières à l'entrepreneuriat au féminin et, par là même, dynamiser la société. De nouvelles mesures sont donc indispensables, malgré le contexte budgétaire parfois difficile, si nous voulons retrouver la croissance et offrir aux PME, et bien sûr aux femmes entrepreneurs, un cadre réglementaire plus favorable.* »

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>